



académie d'aix-marseille

## Division des Examens et Concours

DIEC/13-611-1485 du 04/11/2013

### OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - ANNEE 2013-2014

Référence : note de service n° 2004-150 du 20 septembre 2004 publiée au BOEN n° 35 du 30 septembre 2004 pages 2038 et 2039

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme OLIVIER - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme ALENDA - Tel : 04 42 91 71 86 - Fax : 04 42 91 75 02

En application de la note de service visée en référence, une nouvelle édition des olympiades de mathématiques est organisée pour l'année scolaire 2013-2014.

La compétition s'adresse aux lycées de première des établissements publics et privés sous contrat **de toutes les séries générales et technologiques**. En outre, pour prendre en compte la diversité des séries d'origine des candidats, chaque académie dispose d'une large autonomie tant au niveau de l'épreuve qu'à celui du palmarès.

Les candidatures doivent être proposées par les chefs d'établissement après avis des professeurs de mathématiques concernés et après accord des élèves et de leurs familles.

La clôture des inscriptions est fixée **au vendredi 14 février 2014**. Vous voudrez bien me faire parvenir **pour le lundi 17 février 2014, dernier délai**, la liste des candidats complétée soit sur papier (cf. annexe) soit sur le tableau joint par courriel.

Les épreuves se dérouleront le **mercredi 19 mars 2014 de 8 h à 12 h**. Il est prévu, au minimum, un lycée d'accueil par département. Toutefois, le nombre de centres sera ajusté en fonction du nombre de candidats.

*Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

